



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro du produit	54229
Synonymes; marques commerciales	EPODIL 748
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro index UE	603-103-00-4
Numéro CE	271-846-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No. 54229

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Numéro CE 271-846-8

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485289-22-XXXX

Numéro index UE 603-103-00-4

Numéro CAS 68609-97-2

Numéro CE 271-846-8

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter le gel. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.6 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.87 mg/m ³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg
PNEC	- eau douce; 0.106 mg/l - eau de mer; 0.011 mg/l - Sédiments (eau douce); 307.16 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 30.72 mg/kg - Sol; 1.234 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante.
--	-------------------------------------

Protection des yeux/du visage	Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
--------------------------------------	--

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
-----------------------------	--

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
--	---

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Mesures d'hygiène	Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Irritante.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 7
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	218°C
Point d'éclair	150°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	< 0.133 hPa @ 21°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.89 @ 21°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans les matériaux suivants: Alcools.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information disponible.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moléculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec des oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs. Gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 26.800,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 26.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 4.000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 4.000,0

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Moyennement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas de données de test particulières disponibles.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas de données de test particulières disponibles.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 87%: 28 jours
OECD 301F

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ENCS

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	09-12-20
Numéro de version	2.000
Remplace la date	11-10-19
Numéro de FDS	54229

OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Signature	Jitendra Panchal



Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro CE	271-846-8
Numéro index UE	603-103-00-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 6
Quantité quotidienne par site: 0.133 tonnes

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 45 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0.75%
Facteur d'émission - eau non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
 Efficacité de séparation (total): 92.72%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Filtrage Nettoyeur d'air pollué
Puissance minimale de 70%
Eau Les eaux de lavage issues du nettoyage sont récupérées et éliminées comme déchets de solvants.
terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Parties du corps potentiellement exposées	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm ² .
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm ² .

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <40°C.
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 95%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0 kg/jour Air: 1 kg/jour

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000833 µg/L, PNEC 7 µg/L, RCR <0.01
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.00115 mg/kg, PNEC 307.16 mg/kg, RCR <0.01
	eau de mer: Exposition 0.00009 µg/L, PNEC 1 µg/L, RCR <0.01
	sédiment marin: Exposition 0.000124 mg/kg, PNEC 30.72 mg/kg, RCR <0.01
	STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR <0.01
terre: Exposition 0.000109 mg/kg, PNEC 61.42 mg/kg, RCR <0.01	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition	<p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.321 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.089</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.686</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.16 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.045</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.686</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.321 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.089</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.343</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.321 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.089</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.017 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.017</p>

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.



Scénario d'exposition Industrial use of sealants and adhesives

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro CE	271-846-8
Numéro index UE	603-103-00-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of sealants and adhesives
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2
Quantité quotidienne par site: 0.01 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial use of sealants and adhesives

Libération continue.
Jours d'émission: 200 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 50%

Facteur d'émission - eau non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 92.72%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Les eaux de lavage issues du nettoyage sont récupérées et éliminées comme déchets de solvants.

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <40°C.

Industrial use of sealants and adhesives

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 95%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0 kg/jour
Air: 5 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000833 µg/L, PNEC 7 µg/L, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00115 mg/kg, PNEC 307.16 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.00009 µg/L, PNEC 1 µg/L, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.000124 mg/kg, PNEC 30.72 mg/kg, RCR <0.01
STP: Exposition 0 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR <0.01
terre: Exposition 0.000109 mg/kg, PNEC 61.42 mg/kg, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Industrial use of sealants and adhesives

Exposition

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.924 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.534

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.064 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.064

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.449 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.823 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.823

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.449 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.



Scénario d'exposition Industrial use in polymer preparations and compounds

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro CE	271-846-8
Numéro index UE	603-103-00-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in polymer preparations and compounds
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2
Quantité quotidienne par site: 0.1 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 20 jours/ans

Industrial use in polymer preparations and compounds

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 35%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.005%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Efficacité de séparation (total): 92.72%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Les eaux de lavage issues du nettoyage sont récupérées et éliminées comme déchets de solvants.
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm ² .

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <40°C.
Taux de ventilation	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial use in polymer preparations and compounds

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.005 kg/jour
Air: 35 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.018 µg/L, PNEC 7 µg/L, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.026 mg/kg, PNEC 307.16 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.00187 µg/L, PNEC 1 µg/L, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.00259 mg/kg, PNEC 30.72 mg/kg, RCR <0.01
STP: Exposition 0.000182 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR <0.01
terre: Exposition 0.00896 mg/kg, PNEC 61.42 mg/kg, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.385 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.107
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.411 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.411

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.641 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.178

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.01

Industrial use in polymer preparations and compounds

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.



Scénario d'exposition Professional use of sealants and adhesives

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro CE	271-846-8
Numéro index UE	603-103-00-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of sealants and adhesives
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.000274 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Professional use of sealants and adhesives

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 15%
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 30%
Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 92.72%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration.
terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC5 Mélange dans des processus par lots Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature On présume des activités et procédés à une température de <40°C.

Professional use of sealants and adhesives

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 80%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

PROC5 Mélange dans des processus par lots
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Port d'un masque complet conforme EN136 à filtre classe A/P2 ou de catégorie plus haute

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de mesures de supervision de management.

Port de vêtement de travail imperméable.

Port d'un masque complet conforme EN136 à filtre classe A/P2 ou de catégorie plus haute

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.294 µg/L, PNEC 7 µg/L, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.407 mg/kg, PNEC 307.16 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.0294 µg/L, PNEC 1 µg/L, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.041 mg/kg, PNEC 30.72 mg/kg, RCR 0.013
STP: Exposition 0.00299 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR <0.01
terre: Exposition 0.127 mg/kg, PNEC 61.42 mg/kg, RCR 0.103

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Professional use of sealants and adhesives

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.359 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.823 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.823

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.449 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.823 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.823

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 2.244 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.623

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.165 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.165

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.25 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.347

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.643 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.643

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.00 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.278

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.643 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.643

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.



Scénario d'exposition Professional use of polymer preparations and compounds

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	OXIRANE, MONO[(C12-14-ALKYLOXY)METHYL] DERIVS
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485289-22-XXXX
Numéro CAS	68609-97-2
Numéro CE	271-846-8
Numéro index UE	603-103-00-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of polymer preparations and compounds
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.000137 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Professional use of polymer preparations and compounds

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 15%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 30%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Efficacité de séparation (total): 92.72%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration.
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
--	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <40°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 80%
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Professional use of polymer preparations and compounds

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers.

Port d'un masque complet conforme EN136 à filtre classe A/P2 ou de catégorie plus haute

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.147 µg/L, PNEC 7 µg/L, RCR 0.014
sédiment d'eau douce: Exposition 2.029 mg/kg, PNEC 307.16 mg/kg, RCR 0.066
eau de mer: Exposition 0.147 µg/L, PNEC 1 µg/L, RCR 0.014
sédiment marin: Exposition 0.203 mg/kg, PNEC 30.72 mg/kg, RCR 0.066
STP: Exposition 0.015 mg/l, PNEC 10 mg/l, RCR <0.01
terre: Exposition 0.634 mg/kg, PNEC 61.42 mg/kg, RCR 0.514

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.898 mg/m³, DNEL 3.6 mg/m³, RCR 0.249
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.411 mg/kg/jour, DNEL 1 mg/kg/jour, RCR 0.411

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.